

N° 179 / Fin

Ruhengeri, le 10 mars 1942.

objet:
shellings

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je possède en caisse 345 shellings E.A. (Collecte de l'impôt)

Ne pourrais-je les céder aux caisses de Chefferie du Territoire de Ruhengeri qui doivent entreprendre des travaux importants cette année et qui devront sans doute acheter en Uganda quelques articles qui ne pourraient être trouvés sur place.

Le Comptable du Territoire DAUBLAIN.P.

Monsieur le Chef du Service des Finances
USUMBURA

